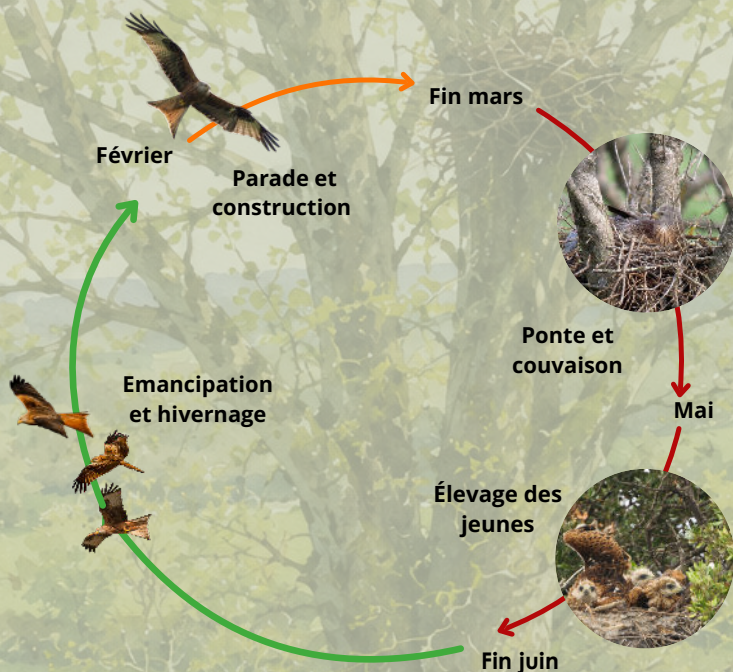


Cycle de reproduction



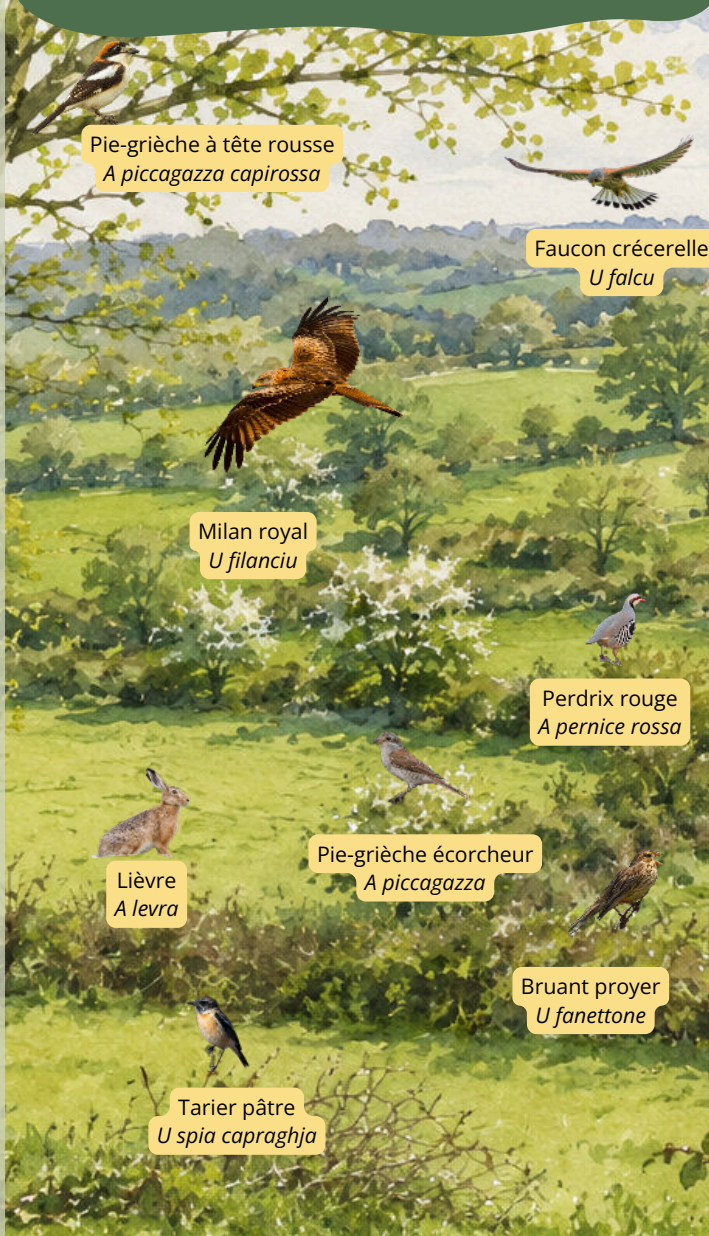
Une espèce protégée

Le Milan royal est une espèce protégée. La mutilation, la destruction, la capture, l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la destruction des sites de reproduction et l'enlèvement des œufs ou des nids est strictement interdite en l'absence de dérogation.

Un habitat agricole

Le Milan royal fréquente les zones agricoles ouvertes entretenues par l'élevage extensif. On le rencontre dans le bocage et les campagnes ouvertes parsemées de bosquets. On peut le retrouver occasionnellement dans des milieux plus fermés.

Qui fréquente les milieux agricoles ?



Milan royal et bonnes pratiques en agriculture



Le contrôle des feux

L'usage du feu est encadré par arrêté préfectoral. Depuis le 1er janvier 2024, le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit par le code de l'environnement.

Les agriculteurs et les éleveurs peuvent procéder à l'écobuage en respectant les dispositions de l'arrêté préfectoral avec déclaration préalable.

Les tas constitués manuellement doivent être ceinturés d'une zone de sécurité incombustible et les andains constitués à l'aide d'engins mécanisés doivent être séparés de la végétation environnante par du sol nu décapé.

Pour protéger la faune, il convient d'éviter les feux dans les endroits arborés et de conserver les ronciers et les arbustes.

L'entretien des arbres

Le Milan royal niche dans les arbres. Très sensible au dérangement, il est conseillé d'éviter de faire des travaux sous un nid entre le 15 février et le 15 juillet pour ne pas faire échouer la reproduction.

L'abattage d'un arbre porteur de nid entraîne la perte définitive d'un site de nidification pour l'espèce.

Le maintien d'une agriculture durable

Le pastoralisme joue un rôle essentiel. Les troupeaux entretiennent des milieux ouverts favorables à la chasse pour le Milan royal et favorise la présence d'insectes constituant ses proies.

L'utilisation de produits phytosanitaires et d'intrants appauvrit la biodiversité, provoquant la disparition d'espèces à la base de la chaîne alimentaire.

Les raticides, métaux lourds et pesticides sont des sources de contamination pour les milans royaux et pour l'ensemble des êtres vivants.